

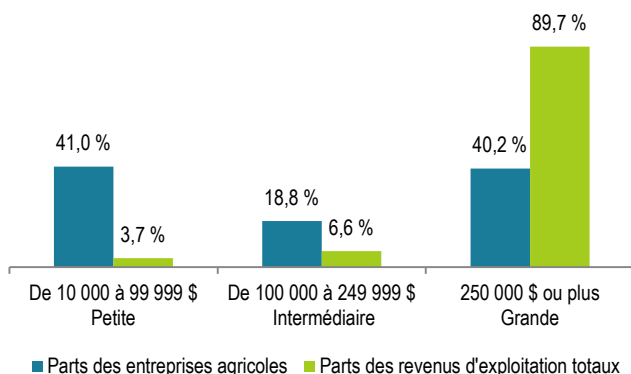
REVENUS D'EXPLOITATION DES ENTREPRISES AGRICOLES DE PETITE TAILLE

Au Québec, les entreprises agricoles de petite taille se définissent habituellement en vertu du critère d'un revenu brut annuel de moins de 100 000 \$. Elles représentent 41 % des entreprises agricoles québécoises et rapportent 3,7 % de l'ensemble des revenus d'exploitation. Elles bénéficient, toute proportion gardée, d'un soutien financier de l'État relativement plus élevé que ce que reçoivent les autres entreprises agricoles.

En 2017, selon Statistique Canada, le Québec comptait environ 28 000 fermes, dont 23 840 généraient des revenus d'exploitation de 10 000 \$ ou plus¹ ou des revenus moyens de 470 000 \$. Parmi celles-ci, on dénombrait 9 775 entreprises agricoles, ou 41 %, qui touchaient des revenus d'exploitation évalués entre 10 000 \$ et 99 999 \$; elles correspondent à la définition généralement reconnue des entreprises agricoles de petite taille.

La strate de revenus suivante de 100 000 \$ à 249 999 \$, que l'on peut qualifier de taille intermédiaire, englobe 4 475 entreprises, ou 19 %, alors que 9 590 entreprises (40 %) ont des revenus d'exploitation de 250 000 \$ ou plus; aux fins de la présente analyse, ces dernières sont considérées comme des entreprises de grande taille.

Figure 1. Répartition des entreprises et des revenus agricoles selon la taille au Québec, en 2017



Source : Statistique Canada, tableau 32-10-0136-01, « Revenus et dépenses d'exploitation des fermes, annuel »; compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

Les revenus d'exploitation s'élèvent à 11,2 G\$² pour l'ensemble des entreprises agricoles du Québec. De cette somme, les entreprises de petite taille tirent une part de 0,4 G\$ (3,7 %). Les revenus d'exploitation des entreprises de taille intermédiaire s'établissent à 0,7 G\$ (6,6 %), alors que les entreprises de grande taille ont des revenus d'exploitation de 10,1 G\$ (89,7 %).

1. Le Recensement agricole de 2016 de Statistique Canada dénombrait 4 494 fermes enregistrant des revenus d'exploitation annuels inférieurs à 10 000 \$. Les données disponibles par secteurs de production et par tranches de revenus, utilisées dans notre analyse, concernent les 23 840 fermes affichant des revenus de 10 000 \$ ou plus.

2. Cette somme comprend les revenus provenant des ventes faites à d'autres fermes ainsi que les revenus d'exploitation issus de travaux à forfait et d'autres sources diverses. C'est pour cette raison que cette somme diffère de la valeur des recettes monétaires agricoles du Québec qui était de 8,8 G\$ en 2017.

TOUTE PROPORTION GARDÉE, LES ENTREPRISES DE PETITE TAILLE BÉNÉFICIENT D'AVANTAGE DES PAIEMENTS DE PROGRAMME

Les entreprises de petite taille ont relativement plus de soutien de l'État, bien qu'elles aient tendance à afficher un plus faible taux de participation aux programmes. En effet, le taux de participation aux programmes Agri-stabilité et Agri-Québec Plus est de 46 % pour les petites entreprises tandis qu'il est de 70 % pour les grandes. Le même constat s'observe pour Agri-investissement et Agri-Québec.

Tableau 1. Taux de participation aux programmes de gestion des risques selon la taille au Québec, en 2017

Programmes	Petites entreprises	Entreprises intermédiaires	Grandes entreprises
Agri-stabilité Agri-Québec Plus	46 %	62 %	70 %
Agri-investissement Agri-Québec	63 %	77 %	83 %

Source : Données de Statistique Canada et de La Financière agricole du Québec; compilation du MAPAQ.

En 2017, les paiements de programme nets ont représenté 7,9 % des revenus d'exploitation des entreprises agricoles de petite taille. C'est plus élevé que la proportion de 6,3 % pour les entreprises de taille intermédiaire et celle de 2,5 % pour les entreprises de grande taille.

Tableau 2. Proportion des paiements de programme nets dans les revenus d'exploitation selon la taille des entreprises au Québec

Année	Petites entreprises	Entreprises intermédiaires	Grandes entreprises
2017	7,9 %	6,3 %	2,5 %
De 2015 à 2017	6,3 %	5,2 %	2,2 %

Source : Statistique Canada, tableau 32-10-0136-01, « Revenus et dépenses d'exploitation des fermes, annuels »; compilation du MAPAQ.

Quelques éléments particuliers de l'aide gouvernementale peuvent expliquer ce résultat :

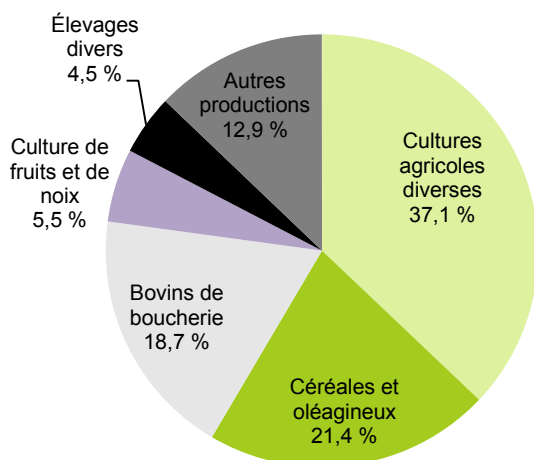
- Certains programmes sont ajustés pour les entreprises de petite taille. Par exemple, le programme Agri-Québec est majoré à 4,2 % des ventes nettes ajustées (VNA) pour les entreprises qui ont un revenu admissible de 100 000 \$ ou moins, au lieu de 3,2 % ou moins pour les autres entreprises selon leurs revenus.

- Le montant du soutien financier est plafonné dans plusieurs programmes, ce qui limite l'aide accordée aux grandes entreprises. Une telle limite avantage les petites entreprises en proportion de leurs revenus.

TROIS SECTEURS DE PRODUCTION GÉNÈRENT PLUS DE 77 % DES REVENUS DES FERMES DE PETITE TAILLE

Plus de 77 % des revenus des fermes de petite taille proviennent d'exploitations qui se consacrent à l'une ou l'autre des trois productions suivantes : céréales et oléagineux; bovins de boucherie; cultures agricoles diverses, incluant l'acériculture. Ces trois filières procurent respectivement 21,4 %, 18,7 % et 37,1 % des revenus de ces fermes. Pour ce qui est des cultures agricoles diverses, environ les deux tiers des entreprises et des revenus sont liés aux activités acéricoles.

Figure 2. Répartition des revenus agricoles des entreprises agricoles de petite taille par secteurs au Québec en 2017



Source : Statistique Canada, tableau 32-10-0136-01, « Revenus et dépenses d'exploitation des fermes, annuel »; compilation du MAPAQ.

En revanche, les entreprises de grande taille sont beaucoup plus nombreuses dans les trois productions animales dominantes au Québec, à savoir les productions laitière, porcine, avicole et ovicole, ainsi que dans la culture des céréales et des oléagineux. Le tableau suivant rend compte de l'importance relative des revenus de ces entreprises issus de ces principaux secteurs d'activité.

Tableau 3. Répartition des revenus agricoles des entreprises agricoles de grande taille par secteurs de production au Québec en 2017

Secteur	Part des revenus
Vaches laitières	28,7 %
Élevages porcins	18,8 %
Volailles et œufs	14,4 %
Céréales et oléagineux	11,3 %
Bovins de boucherie	7,3 %
Autres productions	19,5 %

Source : Statistique Canada, tableau 32-10-0136-01, « Revenus et dépenses d'exploitation des fermes, annuel »; compilation du MAPAQ.

Les entreprises de taille intermédiaire présentent une répartition des revenus d'exploitation qui se situe entre les deux précédents groupes. Dans leur cas, les quatre principales productions concernent les céréales et les oléagineux (27,5 %), les cultures agricoles diverses (21,7 %), les vaches laitières (16,3 %) et les bovins de boucherie (11,7 %).

LA RÉPARTITION DES ENTREPRISES SELON LA TAILLE DIFFÈRE GRANDEMENT D'UN SECTEUR À L'AUTRE

Une autre façon de distinguer et de comparer les fermes selon la taille des revenus est de les répartir en trois groupes réunissant exactement le même nombre d'entreprises. Les entreprises sont ainsi classées par ordre croissant de taille.

Globalement, le premier tiers des entreprises agricoles ont des revenus d'exploitation de moins de 120 000 \$. Mais, dans plusieurs secteurs de production, au moins le tiers des fermes ont des revenus inférieurs à 100 000 \$. On y retrouve notamment ceux qui se consacrent aux cultures agricoles diverses, aux bovins de boucherie et aux « élevages divers ».

À l'opposé, dans les secteurs de la production porcine et de la production laitière, moins du tiers des entreprises agricoles ont des revenus de moins de 300 000 \$. En ce qui a trait à la culture des pommes de terre et à la production de volailles et d'œufs, les seuils s'établissent à 600 000 \$ et à 800 000 \$ respectivement.

Tableau 4. Seuils des revenus d'exploitation départageant les entreprises³ en trois groupes du même nombre, selon les secteurs de production, en 2017

Secteurs de production	Seuils arrondis (\$) départageant les trois groupes	
	Du premier au deuxième tiers	Du deuxième au troisième tiers
Ensemble des productions	120 000	439 000
Cultures agricoles diverses (y compris l'acériculture)	51 000	137 000
Bovins de boucherie	56 000	133 000
Élevages divers (y compris les élevages ovins)	65 000	120 000
Serre, pépinières et floriculture	92 000	433 000
Céréales et oléagineux	97 000	304 000
Culture de fruits et de noix	102 000	275 000
Culture de légumes (sauf les pommes de terre)	178 000	687 000
Élevage de porcs	320 000	930 000
Vaches laitières	372 000	623 000
Pommes de terre	614 000	1 679 000
Volailles et œufs	809 000	1 673 000

Source : Statistique Canada, Enquête financière sur les fermes; compilation du MAPAQ.

3. Fermes enregistrant des revenus d'exploitation annuels supérieurs à 25 000 \$.